

CIRAD-EMVT
Campus de Baillarguet
B.P. 5035
34032 MONTPELLIER Cedex 1

Ecole Nationale Vétérinaire
d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS

EMVT - Forêt

DOCUMENTATION

BAILLARGUET

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES**

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

**RELATIONS AGRICULTURE ELEVAGE : CAS DE BENOYE
EN ZONE SOUDANIENNE DU TCHAD**

par

Tadion Dainro MBAYAM

année universitaire 1996-1997



TH02567

Sommaire

Résumé

Introduction

2

<p><i>Première partie</i> QUELQUES ELEMENTS DE REPERE</p>

1. CONTEXTE GENERAL

4

1.1 Rappel historique: le Tchad, un pays qui a vécu des décennies mouvementées.

4

1.2 Cadre géographique

5

1.3 Un milieu physique très contrasté

6

1.4 Un climat tropical à deux saisons

6

2. ESSAI DE ZONAGE AGROECOLOGIQUE DU TCHAD

7

3. CONTEXTE SOCIOCULTUREL

7

3.1 Une population en pleine croissance

8

3.2 Une mosaïque d'ethnies cohabitent

8

4. L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE, LES DEUX SUPPORTS DE

9

L'ECONOMIE TCHADIENNE

Deuxième partie

SITUATION GENERALE DE BENOYE AU SEIN DE LA ZONE SOUDANIENNE

1. BENOYE AU COEUR DE LA ZONE SOUDANIENNE	13
1.1 Une zone en crise	14
1.2 Des sociétés rurales très hiérarchisées	15
1.3 Des stratégies de résistance face aux nombreux défis	16
2. L'ACCUMULATION DE CAPITAL, PRINCIPAL GOULOT D'ETRANGLEMENT POUR LES JEUNES AGRICULTEURS	17
<hr/>	
Conclusion	20
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	21

RESUME

La sous préfecture de Bénouye se trouve en zone soudanienne du Tchad. Cette région est en crise. La saison des pluies qui dure en général quatre mois se réduit de plus en plus et les précipitations sont très irrégulièrement réparties au cours de cette période. On assiste depuis 1968, à une descente des isohyètes 1000 mm vers le sud.

Bénouye est une des zones les plus peuplées du Tchad avec une densité de 100 habitants au km². En trente ans la population a plus doublé.

La sécheresse de 1973 et de 1984, le déficit pluviométrique, la diminution de la fertilité des sols sont autant de facteurs qui conditionnent les productions agricoles de ce milieu. La croissance démographique, l'introduction de la charrue dans les systèmes de production, la charrue accompagnant surtout les cultures de rente (coton, arachide), ont favorisé l'accroissement des surfaces cultivées. Les zones de parcours sont mises en culture remettant ainsi en cause la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs.

La jachère tend à disparaître, les sols se dégradent de plus en plus et les rendements diminuent. Le manque d'eau dans cette région limite le mouvement des éleveurs transhumants.

L'insécurité apparaît comme un problème surdéterminant et prend plusieurs formes.

Face aux nombreux problèmes, les agriculteurs tentent de s'y adapter.

Mots clés: agrosystème, crise, fertilité, Bénouye, Tchad, saturation foncière, conflit, élevage, agriculture.

INTRODUCTION

Nous nous proposons dans cette synthèse bibliographique, de rassembler les informations sur le Tchad. Ce travail est une préparation au stage pratique qui se déroulera du 26 Avril au 01 Septembre 1997 dans ce pays et en particulier dans la zone soudanienne regroupant les 5 préfectures du sud. Le stage s'inscrit dans le cadre du programme de formation du DESS de Productions Animales Tropicales, organisé au CIRAD-EMVT à Montpellier. Le lieu de stage, la sous-préfecture de Bénoué se trouve dans le Logone Occidental et fait partie intégrante de la zone soudanienne.

La synthèse comporte deux parties :

- nous présenterons dans un premier temps les données générales sur le Tchad concernant les caractéristiques physiques et géographiques, socio-économiques et culturelles, etc.
- la deuxième partie sera beaucoup plus consacrée à l'agriculture en zone soudanienne qui nous intéresse plus particulièrement. Les données concernant exclusivement Bénoué sont peu disponibles mais cette zone fait partie intégrante de la zone soudanienne.

Premiere partie
QUELQUES ELEMENTS DE REPERE

1.- CONTEXTE GENERAL

1.1.- Rappels historiques: le Tchad, un pays qui a vécu des décennies très mouvementées

Le 11 Août 1960 : Proclamation de l'indépendance de la république du Tchad par le président François Tombalbaye .

1962 : Dissolution de tous les partis politiques autres que le PPT-RDA, le parti au pouvoir. Les premières élections du 22 Avril 1962 consacrent François Tombalbaye candidat unique, président de la république (G. NANASSOUM, 1995).

1965 : Emeute à Mangalmé au Guéra puis, quelques mois après cet incident, naissance d'une rébellion armée au Ouaddaï. La politique de parti unique a fait des mécontents dans le pays. Des personnes se sont senties écartées de la gestion des affaires de leur pays.

1974 : Enlèvement à Bardaï de l'Archéologue française, Françoise Claustre, de l'agent de la mission de réforme administrative, Marc Combe et de deux ressortissants allemands par les rebelles. L'atmosphère de tension politique atteint son paroxysme avec la prise en otage de ces étrangers. Les négociations engagées par les autorités françaises avec les rebelles pour libérer les otages étaient considérées par le régime en place comme une ingérence dans la politique intérieure du Tchad.

1975 : Coût d'état militaire ; le président François Tombalbaye fût tué. Le général Félix Malloum fût désigné à la tête du pays. Il forma le Conseil Supérieur Militaire (CSM).

1978 : Des accords furent conclus avec les rebelles ; Hisseine Habré devient premier ministre du gouvernement de Malloum.

1979 : Première bataille à N'djaména, un mot d'ordre de grève est lancé par les FAN (Forces Armées du Nord) de Hisseine Habré. Des affrontements éclatent, c'est le début de la partition du Tchad. Le président Malloum abandonne le pouvoir et s'exile au Nigeria.

Goukouni Weddeye devient président de la république et forme le Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT).

1980 : Deuxième bataille à N'djaména opposant les FAN de Hisseine Habré et les Forces Armées Populaires (FAP) de Goukouni Weddeye. Hisseine Habré évacue N'djaména et regagne le Cameroun voisin.

CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD



Carte n°1



Source Ministère Français de la Coopération

Légende :

- Frontières nationales
- Limites de préfectures
- Limites de sous-préfectures
- Capitale
- Chef-lieu de préfecture
- Chef-lieu de sous-préfecture
- Zone cotonnière



- 1 Moundou
- 2 Beïnamar
- 3 Benoye
- 4 Gounou Gaya
- 5 Fianga

1981 : Goukouni annonce officiellement la fusion du Tchad à la Libye.

1982 : Hisseine Habré reconstitue son armée au nord du pays et marche sur la capitale.

Le Sud du Tchad tenu par Wadal Abdelkader Kamougué, président du Comité Permanent se porte mal. Il est fragilisé par des querelles internes. Une mutinerie des militaires obligera le leader sudiste à quitter le pays. Hisseine Habré aura désormais la main mise sur l'ensemble du territoire nationale.

1990 : Renversement du régime de Hisseine Habré par le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) dirigé par le Colonel Idriss Débby. Il instaure alors la démocratie et le multipartisme.

1996 : Idris Debby organise les premières élections pluralistes dont il en sort vainqueur .

1.2.- Cadre géographique

Le Tchad couvre une superficie de 1.284.000 km². Situé au coeur de l'Afrique, entre le 8^e et le 23^e degré de latitude Nord, et entre le 14^e et le 24^e degré de longitude Est, le Tchad est un pays continental très enclavé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. On estime à peine 300 km de route bitumée. La capitale N'djaména est éloignée de plus de 1500 km de la côte la plus proche, Douala au Cameroun ou Port-Harcourt au Nigeria (Géographie du Tchad, INSE, 1990).

Les axes reliant la capitale aux principales villes du pays comme Abéché, Faya Largeau, Moundou et Sarh sont impraticables en saison des pluies et paralysent les échanges socio-économiques. Seul, l'axe Sarh-Moundou-Figuil est régulièrement recouvert de latérite et permet ainsi d'acheminer le coton jusqu'au port de Douala où il est exporté vers l'Europe et vers l'Asie. Le projet de bitumage de l'axe Bongor-Eré, actuellement en cours de réalisation permettra à la capitale de maintenir la communication constante avec la zone méridionale qui est la principale zone de production agricole face à une demande urbaine de plus en plus croissante.

Le réseau hydrographique est constitué par des cours d'eau permanents et temporaires :

- Le Chari est le cour d'eau permanent le plus important. Long de 1200 km, il prend sa source en République Centrafricaine. Il reçoit de nombreux affluents dont le plus important est le Barh Salamat qui inonde de vastes surfaces en saison

des pluies. Les zones d'épandage des eaux sont très propices à la culture du sorgho de décrue, le béré-béré.

- Le Logone, long de 1000 km prend sa source dans l'Adamaoua au Cameroun.

Les deux fleuves se réunissent aux environs de N'djaména la capitale et vont se jeter au Lac-Tchad. Le niveau des eaux monte en juillet-août et rend possible le transport maritime mais ce réseau de communication demeure néanmoins sommaire et très peu développé. Les fleuves connaissent un étiage de avril à fin juin.

- Le Lac-Tchad reçoit les eaux du Logone et du Chari. Il s'étendait il y a quelques années sur plus de 25000 km² mais en 1985 il ne reste plus que 7900 km² (Géographie du Tchad, INSE, 1990).

L'assèchement des fleuves et notamment du Lac-Tchad est la conséquence des sécheresses qui se sont succédées au Sahel en 1973 et en 1984. Ce phénomène a entraîné un abaissement de la nappe phréatique, provoquant la mort des arbres, la famine, des mouvements de populations et décimé le bétail y compris la faune sauvage.

Les cours d'eau temporaires, non moins importants, ne coulent qu'en saison des pluies. Le Batha coule sur 500 km et prend sa source au Ouaddaï ; le Barh-el-Gazal est alimenté essentiellement par les eaux du Lac-Tchad ; Au Nord et à l'Est, ce sont les oasis dont les eaux ne coulent que quelques jours ou quelques heures. Les oasis constituent des réserves d'eau importantes et offrent des possibilités de sédentarisation aux populations vivant dans cette région où l'eau est vraiment un facteur rare.

1.3.- Un milieu physique très contrasté

Le relief du Tchad est assez contrasté. Le pays ressemble à une grande cuvette qui s'affaisse vers l'Ouest. Au niveau de cette dépression l'altitude est de 160 m environ. Cependant le Nord, l'Est et le Centre sont relativement accidentés avec la présence des chaînes de montagnes. Ces formations montagneuses occupent la majeure partie de l'Afrique intertropicale (G. BOUDET, 1991). Elles datent du Primaire et du Précambrien et sont constituées de roches cristallines dures (granite et gneiss).

Les points les plus hauts de ces chaînes de montagnes se trouvent dans le Tibesti où plusieurs sommets dépassent 3000 m d'altitude. Le Tibesti est une vieille chaîne de montagne recouverte de laves volcaniques récentes. Les sommets les plus importants sont : le Tarso-Emissi (3476 m), l'Emi-Koussi (3414 m) et le Pic-Tousidé (3315 m).

Au Nord-Est, dans l'Ennedi, le sommet ne dépasse pas 1450 m.

Au Centre le Mont Guéra culmine à 1613 m.

On note également des massifs montagneux à l'Est dans le Ouaddaï (1300 m) et dans le Logone Occidentale (Baiboukoum) avec 1163 m d'altitude.

1.4- Un climat tropical à deux saisons

En général, on distingue une courte saison des pluies et une longue saison sèche comprenant deux périodes : une période sèche et froide se situant entre Décembre et Janvier, et une période chaude et sèche allant de Février à Juin où la température tombe rarement en dessous de 22° c.

La saison des pluies s'étend de Juin à Septembre. En Août, à part la zone désertique il y a une baisse générale de la température. C'est donc la période humide.

Le climat est conditionné par deux courants d'air. Les alizés sont des masses d'air continentaux chauds et secs qui se déplacent du Sahara et de la Libye vers le Tchad. Ces masses d'air créent l'harmattan. Ce vent souffle du Nord-Est au Sud-Ouest pendant la saison sèche. A l'opposé, une masse d'air humide en provenance du golfe de Guinée fournit le mousson. Il souffle du Sud-Est au Nord-Ouest. Il est ensuite dévié au niveau de l'équateur vers le Nord-Ouest. La rencontre de ces deux courants d'air forme le front de convergence intertropical (FIT).

Le régime des pluies suit grossièrement le mouvement du FIT. L'arrivée des pluies correspond à l'avancée du FIT vers le continent et, la saison sèche, à son retrait vers les côtes.

2 - ESSAI DE ZONAGE AGROECOLOGIQUE DU TCHAD

En fonction du type de sol, des unités de modelés, de la hauteur des précipitations et du type de végétation, on peut distinguer grossièrement trois zones agroécologiques :

- une zone désertique concernant le Borkou-Ennedi-Tibesti, caractérisée par des dunes de sables et de cailloux. Ces dunes sont régulièrement déplacées par les vents. Il tombe à peine 250 mm de pluies. Cette zone est également caractérisée par l'aridité climatique. L'aridité climatique est comme le note P. JOUVE, un déficit pluviométrique par rapport à la demande évaporative du sol. Ce phénomène est aggravé par une aridité édaphique ainsi que par la sécheresse.

La sécheresse étant donc une baisse pluviométrique par rapport à la valeur moyenne des précipitations. Au nord de cette zone il tombe moins de 50 mm de pluies et elles peuvent être nulles pendant plusieurs années de suite .

La végétation typique est la steppe. La principale activité est l'élevage ; C'est le domaine de l'élevage camelin associé aux ovins-caprins. Le milieu offre peu de possibilité de sédentarisation et les éleveurs font le nomadisme et la transhumance .

- La zone sahélienne au centre reçoit 200 à 500 mm de pluies. Le sol est à dominance sableux et sablo-argileux dans les dépressions. La végétation est constituée d'Acacia qui jouent un rôle important dans l'alimentation du bétail .

C'est le domaine de l'élevage des bovins, ovins-caprins et asins. Au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud du pays, l'élevage est associé à l'agriculture avec une sédentarisation temporaire des éleveurs .

- La zone soudanienne reçoit plus de 1000 mm de pluies. C'est une zone de savane arborée verdoyante et très abondante sur sols rouges ferrugineux, ferrallitiques ou sur cuirasses. C'est le domaine de culture des céréales, des oléagineux et du coton. L'élevage est moins important et concerne essentiellement les ovins-caprins. Les bovins ont été introduits dans les exploitations avec l'adoption de la culture attelée.

3 - CONTEXTE SOCIOCULTUREL

3.1- Une population en pleine croissance

D'après le dernier recensement de 1993 et dont les résultats ont été publiés en 1995, la population du Tchad a été évaluée à 6.279.931 habitants. Deux grands types de populations sont distinguées: Les nomades essentiellement éleveurs, représentent 5,7% de la population totale dénombrée et les sédentaires qui sont agriculteurs ou agro-éleveurs.

Le recensement met en évidence une très inégale répartition de la population à l'échelle du territoire national (Marchés Tropicaux n° 2357, 1995).

Sept préfectures (N'djaména, Chari-Baguirmi, Mayo Kebbi, Logone Occidental, Logone Oriental, Moyen-Chari et Tandjilé) concentrent 66% de la population. En revanche tout le Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) n'est habité que par 73.185 personnes représentant 1,2% de la population. Et le Kanem totalise 4,5% de la population.

Il en résulte des différences de densité étonnantes avec en moyenne 52,4 hab./km² au Logone Occidental, 15,1 hab./km² au Chari Baguirmi et 0,1 hab./km² dans le

BET. La moyenne nationale se situe autour de 4,9 hab./km² mais ce chiffre n'a guère de sens compte tenu des disparités.

Les jeunes de moins de 15 ans représentent 58% de la population.

Le Tchad est essentiellement rural, la population urbaine est concentrée dans la capitale et représente 40% de la population urbaine totale du pays. Le reste est réparti entre les villes importantes comme Moundou, Abéché et Sarh.

3.2 - Une mosaïque d'ethnies cohabitent

Treize grands groupes ethniques ont été dénombrés d'après les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1993. Ce regroupement a été effectué en tenant compte des caractéristiques socioculturelles, des modes de vie, des coutumes, des similitudes linguistiques et d'appartenance à un même terroir. Les plus importants groupes sont : Mayo Kebbi, Kanem-Bornou, Ouaddaï, Hadjarai, Tandjilé, Gorane, Baguirmien, Fitri-Batha et Sara. Ces groupes ethniques sont répartis entre trois religions principales à savoir les musulmans (54%), les chrétiens (34%), les animistes et les « sans religions (7%).

La population totalise 89,2% d'analphabètes. Le taux d'analphabétisme est de 95,8% chez les femmes et de 77% chez les hommes. La plupart des filles abandonnent l'école au niveau de l'enseignement primaire, seulement 16% parviennent à l'enseignement secondaire. Le faible taux de scolarisation des filles par rapport aux garçons traduit les pratiques traditionnelles et culturelles en matière de l'éducation des enfants. Les filles étant très tôt préparées à bien assumer leur rôle de futures mères.

4. L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE, LES DEUX SUPPORTS DE L'ECONOMIE TCHADIENNE

L'économie s'articule sur l'agriculture et l'élevage qui font vivre 80% de la population. Le secteur agricole fournit 50% du PIB et représente 85% des recettes d'exportation.

La production agricole a une allure en dents de scie à cause de l'irrégularité des pluies, conjuguée au coût des intrants importés et rendus cher par la dévaluation

du franc cfa. La désertification, la migration régulière des criquets pèlerins, la dégradation des sols et la faible intégration entre l'agriculture et l'élevage sont autant de problèmes auxquels est confrontée l'agriculture tchadienne.

Le coton est le premier produit d'exportation ; Il procure 50% du total des recettes d'exportation et fait vivre directement ou indirectement 2,5 millions de personnes. Les principaux marchés sont l'Europe et l'Asie. La production de coton graine est passée de 150.000 t en 1995 à 200.000 tonnes en 1996.

Le Tchad est un pays d'élevage. En 1995 les effectifs suivants par espèce ont été estimés :

Bovins	OV./Cap	Camelins	Equins	Asins	Porcins	Volailles
4841762	5523601	637406	219686	269266	20000	12000000

Bovins

?

Source: Ministère de l'Elevage, 1995

L'élevage est la deuxième activité économique du pays. Il représente 18% du PIB, 30% des exportations et 39% de la production agricole du pays. La dévaluation du franc cfa a stimulé les exportations. Mais la perméabilité des frontières avec les pays voisins favorise la fraude et les chiffres officiels sur l'exportation du bétail par exemple en direction du Nigeria sont évalués en dessous des chiffres réels.

L'exportation de viande en carcasses fraîches se fait en direction du Congo. En 1994, plus de 700 tonnes de viande ont été exportées, soit dix fois le niveau d'avant la dévaluation. Le Tchad dispose des potentialités importantes en cuirs et peaux qui ne sont pas bien exploitées. Il exporte les peaux en Europe et les cuirs au Nigeria et au Cameroun.

Le Tchad est après le Soudan, le deuxième grand producteur de la gomme arabique avec une production d'environ 7000 tonnes par an. Ce produit est largement utilisé dans les confiseries, la pharmacie, les boissons aromatiques, etc. La gomme arabique est actuellement une des causes des revendications foncières. Les communautés villageoises veulent s'approprier l'espace pour mieux exploiter cette ressource à cause de son pouvoir rémunérateur. Les revenus issus de cette production sont non négligeables et concernent environ 2 millions de producteurs.

L'économie du Tchad a été longtemps perturbée par la guerre civile qui a duré plus de deux décennies. Elle n'a pas échappé aux mesures d'ajustement structurel imposées par le FMI et La Banque Mondiale. L'économie est marquée par un fort monopole de l'état. Les accords conclus avec les bailleurs de fond ont conduit

l'état à se désengager de ce monopole et à engager un vaste programme de réforme notamment la promotion du secteur privé. Au total 42 entreprises sont en voie de privatisation dont 25 sociétés d'état et établissements publics, 13 sociétés d'économie mixte et 4 banques.

La découverte récente des gisements de pétrole à Sédigui dans le Lac Tchad et à Doba dans le Logone Oriental ouvre de nouvelles voies pour la relance des activités socioéconomiques de ce pays si les recettes que procurerait cette rente pourraient être judicieusement utilisées.

Deuxième partie:

**SITUATION GENERALE ACTUELLE DE BENOYE AU SEIN DE LA
ZONE SOUDANIENNE**

1.- BENOYE, AU COEUR DE LA ZONE SOUDANIENNE

La sous-préfecture de Bénoye fait partie intégrante de la zone soudanienne qui regroupe les 5 préfectures du sud : Mayo Kébbi, Logone Occidental, Logone Oriental, Tandjilé, et Moyen Chari. La zone soudanienne représente 10% du territoire national.

Selon les estimations de l'Office National de Développement Rural (ONDR), la zone soudanienne compte 457.803 exploitations agricoles pour une population de 2,5 millions d'habitants , soit 40% de la population totale du pays. C'est donc la principale région agricole.

En moyenne 70% des surfaces cultivées sont emblavées en céréales et destinées à la consommation interne. L'agriculture est pluviale et les résultats dépendent du niveau des précipitations. La campagne agricole de 94-95 a été considérée comme la meilleure par rapport à celles des années précédentes. Le bon niveau des précipitations a permis aux agriculteurs de produire 865.500 tonnes de céréales et 261.00 tonnes d'oléagineux contre 324.000 tonnes de céréales et 170.800 tonnes d'oléagineux en 93-94.

Les superficies emblavées en coton représentent 15 à 25% des surfaces cultivées. Elles ont sensiblement diminuées à cause de l'insécurité. Elles sont passées de 207.470 ha en 94-95 à seulement 30.000 ha en 95-96 . Le coton constitue la principale source de revenu monétaire des agriculteurs. Plus du tiers des surfaces en coton est cultivé de manière traditionnelle c'est-à-dire sans engrais ni produits phytosanitaires.

Bénoye fait partie de l'ancien bassin cotonnier qui comprend l'ouest du Mayo Kebbi et se prolonge vers Gounougaya. La densité de population est de 100 hab /km² par rapport à la moyenne de la zone soudanienne qui est de 20 hab /km². Bénoye est situé entre les isohyètes 1000 et 1250 mm de pluies et, fait partie de la zone des « Koros », caractérisée par des sols rouges tropicaux de type ferralitique ou ferrugineuse. Les Koros sont les parties supérieures des plateaux, sableuses ou recouvertes de cuirasses latéritiques. Il y a un déplacement des isohyètes vers le sud. Une seule ethnie occupe Bénoye, ce sont les Ngambay.

1.1 - Une zone en crise

Bénoye fait partie des agrosystèmes en phase de saturation signalés dans le rapport du CIRAD/SAR n° 81/96. L'augmentation de la population a entraîné une pression foncière. En 30 ans les surfaces cultivées en cultures vivrières ont plus que doublé. La jachère diminue et les sols s'appauvrissent. L'ensablement des bas fonds, le striga, l'érosion en ravine, caractérisent cette zone. La végétation naturelle qui est de la savane arborée a disparu et fait place à des parcs à Néré et à Karité. Le niveau de production des cultures a sensiblement baissé. Cette diminution de la production concerne surtout le coton et a conduit à la fermeture d'un certain nombre d'usines d'égrenage dont celui de Doher à Bénoye.

En réponse à cet état de fait, les agriculteurs se sont tournés vers la production de l'arachide qui supporte mieux les sols épuisés que le coton. Cette culture a l'avantage d'être très sollicitée sur le marché intérieur où elle est transformée en huile et en tourteau de manière artisanale. Sa culture est très répandue et place le Tchad au vingtième rang des pays producteurs. La saturation foncière a marqué cette zone il y a une dizaine d'années et apparaît comme le principal facteur d'artificialisation de ce milieu. Elle a entraîné des mouvements des familles entières d'agriculteurs vers des zones pionnières du Sud encore moins peuplées et plus favorables à l'agriculture (Beinamar et Tapol).

Les autres problèmes sont liés à l'organisation des filières de production, le manque de matériels agricoles, l'accès au crédit, et la faible intégration entre l'agriculture et l'élevage.

Le système agraire est en crise et comme l'a signalé G. Raymond : «On se trouve dans une situation de sol fragile, par l'absence de la restitution de la fumure organique avec un développement de la culture fixée, sans charrette. La faible densité de population dans certains villages permet encore une culture itinérante mais la situation deviendra grave si les techniques de culture ne changent pas ».

Dans les années 60, 92% des champs de coton étaient installées sur des parcelles qui n'étaient encore jamais cultivées. En 1989, 15 % des parcelles de coton sont installées sur des jachères d'au moins 4 ans. Et les rendements ont passé de 300 kg à l'hectare à 800 kg dans la même période. L'augmentation du niveau des rendements est due à l'adoption des techniques nouvelles, notamment l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires. Cependant la part du coton cultivée sans engrais ni produits phytosanitaires reste importante et représente environ 1/3 des surfaces emblavées en cette culture.

La culture attelée a été introduite dans la région depuis 1950. D'après les estimations de l'Office Nationale de Développement Rural, en 1989, 25% des

exploitations sont équipées. On estime au total 90.000 paires de boeufs, 75.000 charrues et 15.000 charrettes. L'équipement moyen par exploitation est d'environ 0,79 boeuf de culture attelée, 0,67 charrue et 0,11 charrette.

L'insécurité apparaît comme un problème déterminant en zone soudanienne. Des affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles ont régulièrement lieu dans certains endroits. Ensuite des conflits opposent les éleveurs aux agriculteurs autour des problèmes relatifs à la gestion de l'espace. Ces derniers accusent les éleveurs de faire pâturer leurs animaux dans les champs. Ce problème remet en cause la cohabitation entre des communautés qui vivaient en parfaite harmonie il y a quelques années. Enfin, il existe des groupes armés, très mobiles qui font de la contrebande sur les principaux axes de la région et qui dépouillent la population et surtout les voyageurs de leurs biens: Ce sont « les coupeurs de route ».

1.2 - Des sociétés traditionnelles très hiérarchisées

On peut considérer deux modes d'organisations sociales en rapport avec les deux grands groupes d'acteurs en présence.

Les agriculteurs sont essentiellement des sédentaires. Ils sont ancrés sur leurs terroirs. A l'échelle de la région la terre est placée sous l'autorité d'un chef de canton qui est à la fois un chef coutumier et un relais entre les populations et l'administration. Il délègue le pouvoir à ses représentants locaux, les chefs de villages qui sont en général des chefs coutumiers. Ils sont chargés de réguler le partage de la terre et d'arbitrer les conflits éventuels entre les administrés autour du foncier. L'utilisation de la terre est collective et ne fait pas l'objet d'une spéculation. Toutefois, l'ancienneté dans l'occupation et la mise en valeur d'une terre confère au bénéficiaire un droit de propriété reconnu par la communauté. Cette propriété peut se transmettre de père en fils. La terre peut être prêtée à une autre personne pour une ou plusieurs années de culture mais ne doit jamais faire l'objet d'un échange monétaire. Au niveau des familles, toutes les décisions sont prises par les chefs d'exploitations.

Compte tenu de la saturation foncière, on observe une tendance à l'appropriation individuelle des terres faisant souvent apparaître des conflits entre agriculteurs. Les agriculteurs plantent des arbres pour marquer leur terre.

Les éleveurs transhumants ou nomades ont une organisation qui dépasse l'échelle de la région. La mobilité caractérise ce mode d'organisation et c'est la seule condition d'éviter aux animaux le manque de pâturages et de points d'eau. Les déplacements se font en familles ou en groupes de familles. C'est tout un réseau qui permet de faire circuler l'information et de faciliter la gestion des troupeaux. En général, ces éleveurs restent attachés à leur zone d'origine où se trouve leur chef et dont ils dépendent administrativement.

Les deux communautés vivent de façon parallèle. Ils ont peu d'échanges entre eux même s'ils se rencontrent à l'occasion des marchés de bétail ou pour régler les conflits.

1.3 - Des stratégies de résistance face aux nombreux défis

Dans toute la zone soudanienne, face aux nombreux défis à relever, les agriculteurs ont développé plusieurs stratégies.

En réponse à l'insécurité, ils abandonnent les campements installés dans les champs éloignés du village. Ils cultivent de plus en plus des variétés précoces. Les cultures précoces ont un double avantage : Elles permettent de combler le déficit alimentaire qui survient souvent entre les mois de août et septembre. Plus des 2/3 des exploitations manquent de céréales pendant cette période. Les familles démunies sont obligées de louer leur force de travail pour avoir à manger ou d'emprunter du céréale. Les emprunts sont remboursés au moment de la vente du coton. Le deuxième avantage des cultures précoces est que les récoltes ont lieu avant l'arrivée des éleveurs.

Le déficit alimentaire qui intervient généralement en août est pour beaucoup du à une mauvaise gestion des récoltes de la part des agriculteurs. Ils vendent leurs récoltes à bas prix à des commerçants qui font des stocks pour en revendre plus cher au moment de la soudure.

Ils gèrent également les risques climatiques en associant et en diversifiant les cultures. Ils craignent beaucoup pour leurs récoltes et pour leurs animaux à cause de l'insécurité.

Ils ont également opté pour la culture du coton à cause de l'insécurité, le coton a un prix garanti et l'argent gagné est facile à dissimuler ou à emporter en cas de

fuite des hostilités. Quitte à acheter les céréales après même si les prix seront élevés.

2.- L'accumulation de capital, principal goulot d'étranglement pour les jeunes agriculteurs

Le niveau d'équipement des exploitations agricoles est très faible comme nous l'avons signalé plus haut . Le manque de crédit d'équipement limite la capacité réelle de production des agriculteurs. Par exemple le manque de charrette limite les déplacements, obligeant les agriculteurs à vendre leurs produits sur les marchés les plus proches et cela crée un rapport inégal entre vendeur et acheteur au profit de l'acheteur. D'après le rapport de l'ONDR, le revenu monétaire mensuel par actif agricole est d'environ 3.180 franc cfa, ce qui est largement en dessous du SMIC qui est de l'ordre de 6.000 francs cfa au Tchad.

Un tel niveau de revenu explique les difficultés que rencontrent les jeunes qui cherchent à s'installer. L'organisation sociale est marquée par une forte dépendance des jeunes et des femmes vis à vis des chefs d'exploitations et cette situation ne leur laisse pas de chance d'initiatives autonomes d'accumulation de capital.

Les jeunes cherchent d'abord à se marier. Pour cela ils travaillent longtemps au sein de leur famille pour l'aider à dégager un revenu suffisant pour payer la dot. Ensuite ils peuvent bénéficier de l'équipement de leurs parents pour cultiver des surfaces importantes. La réussite d'un jeune à son installation comme chef d'exploitation est fonction du niveau de capital accumulé par ses parents.

Une autre possibilité de gagner de l'argent pour s'équiper est l'exode vers le Nigeria et le Cameroun. Ce sont surtout les enfants issus des parents pauvres qui sont dans cette situation. Mais derrière l'exode il se cache une volonté d'indépendance et d'émancipation des jeunes face aux changements socioéconomiques actuels.

Les sociétés rurales de la zone soudanienne ont une organisation traditionnelle basée sur l'entraide et la solidarité. Cette forme de coopération permet à ceux qui n'ont pas de moyen d'accéder facilement à la main d'oeuvre ou matériels agricoles

Cette forme d'organisation a beaucoup inspiré les structures de développement dans la mise en place des projets d'appui aux associations paysannes.

Les organisations paysannes ont été initiées depuis 1965 par l'église catholique et surtout par le Centre de Formation Professionnelle Agricole (CFPA) mis en place par l'état en zone soudanienne. Un des faits marquant de la politique des CFPA

est également le transfert de responsabilité aux agriculteurs dans la commercialisation du coton par la création des Marchés Autogérés (MAG). L'apport des missions protestantes, des ONG ainsi que des projets d'appui spécifique (cas du GTZ à Pala), vont consolider d'avantage cette politique. Cependant l'insécurité empêche les associations d'atteindre les résultats des initiatives entamées. Les changements politiques qui sont intervenus à partir de 1990 dans le pays et l'ouverture démocratique, ont marqué un tournant dans la politique de promotion des associations paysannes. D'abord la signature des textes juridiques régissant les mouvements associatifs et coopératifs et la création du Conseil National d'Appui au Mouvement Coopératif et Associatif (CONAMAC).

Un autre élément important intervenu dans la dynamique des organisations paysannes est le désengagement de l'état des tâches qu'il assumait par le biais de ses services décentralisés comme par exemple la Direction Soudanienne de l'Office Nationale de Développement Rural et le transfert de responsabilité aux producteurs. Dans un contexte de la crise de coton l'ONDR abandonne l'approche individuelle des agriculteurs et encourage donc la mise en place des groupements.

Circonscription	Nb. d'exploitations	Nb.de groupements	Rapport Groupements/Exploitations
Ouest	175.197	4.496	1 pour 38
Centre	161.974	6.014	1 pour 26
Est	120.632	5.406	1 pour 22
Ensemble zone soudanienne	457.803	15.916	1 pour 28

Données de la DSN/ONDR, 1995/1996

Les résultats sont spectaculaires; en 1996, 15.916 groupements ont été mis en place. La totalité de la demande en intrants des agriculteurs a été assumée par les groupements et la commercialisation du coton a été assurée par les Marchés Autogérés (MAG). Un collectif des paysans, le Mouvement Paysan de la Zone Soudanienne (MPZS) a été créé en 1992 et travaille en véritable partenariat avec la Cotontchad et les services techniques. L'activité des groupements concerne

principalement les champs collectifs, les travaux d'entraide, l'achat de matériels agricoles, la construction de magasin de stockage, les prestations de service,... Les femmes font des cotisations et commercialisent les produits vivriers avec l'aide des ONG (INADES, BELACD) qui leur accordent des crédits.

L'encadrement sanitaire des boeufs de culture attelée (BCA) a commencé depuis les années 66 en zone soudanienne. Le projet «Groupement de Défense Sanitaire» (GDS) sera successivement appuyé par la Fond d'Aide et de Coopération (FAC) puis par le Projet Multisectoriel de Développement Rural (PMDR) en zone sahel-soudanienne du Tchad dans son volet «composante animale» pour le compte du Projet National Elevage.

En 93, le Centre d'Organisation Pastorale (COP) de la zone soudanienne a dénombré au total 901 GDS touchant 180.000 boeufs de culture attelée (BCA) et 150.000 boeufs d'élevage sédentaire sur les 779.152 bovins dénombrés. Le GDS touche donc 42% de BCA. Bénouye compte 28 GDS, 2049 BCA et 734 BES.

Malgré ce travail d'envergure le projet ne touche que 18% du cheptel bovin de la zone soudanienne estimé à 779.152 têtes. La proportion des animaux non touchés est pour l'essentiel celle des éleveurs transhumants.

Aussi les activités du GDS sont peu diversifiées. Outre le problème de santé animale on pourrait envisager l'embouche des animaux, la transformation de la viande (fumée, séchée, ...), la commercialisation du bétail, ... (LE MASSON, 1996).

L'activité des GDS est très limitée par une législation restrictive sur les médicaments. Les caisses sont paralysées par les emprunts non payés des membres et par les ruptures de stocks. Les assemblés générales qui sont de outils pertinents pour faire pression sur les membres du groupement qui ne payent pas leur cotisation ou qui ne remboursent pas leur dette ne sont pas organisées. Les auxiliaires sont peu formés à la tenue à jour de leur caisse et des documents comptables. Les encadreurs sont peu nombreux (1 encadreur pour 40 GDS en moyenne) et ne peuvent pas suivre correctement l'évolution des GDS.

Les groupements représentent actuellement en zone soudanienne du Tchad, un cadre pertinent d'implication des agro-éleveurs dans la politique d'auto-promotion paysanne.

CONCLUSION

L'agriculture de la région de Bénouye est sous des contraintes majeures. Le niveau d'équipement des exploitations en matériels agricoles et surtout en traction animale est en général très faible. Le manque de politique adéquate en matière de crédit et d'équipement rural d'une part et les difficultés que rencontrent les agriculteurs dans l'accumulation de capital sont autant de problèmes qui expliquent ce niveau d'équipement.

Il se pose un problème de gestion durable de la fertilité des sols à un moment où la pression foncière est importante et où la jachère diminue de plus en plus.

Dans cette région les points d'eau sont rares et les quelques puits destinés à la consommation humaine sont très profonds. En saison sèche l'eau fait l'objet de spéculation. L'aridité de la région exclue les possibilités de négociation de contrat de fumure entre agriculteurs et éleveurs.

Les transhumants qui arrivent dans cette zone ne peuvent s'éloigner des abords du fleuve logone qui sont relativement humides et où les animaux peuvent pâturer les chaumes de riz ainsi que les repousses après brûlis.

Les résidus des récoltes sont surtout pâturés en période froide où les animaux peuvent mieux supporter la soif et faire de longues distances mais ils reviennent toujours s'abreuver dans le fleuve. La contrainte d'eau limite les échanges entre agriculteurs et éleveurs.

Les structures de développement prennent peu en compte les éleveurs transhumants dans le cadre de l'organisation des acteurs ruraux. De nombreux groupements paysans sont appuyés par des structures de développement mais leurs activités sont très limitées par leur taille très petite. Une évolution de ces groupements vers des structures plus évoluées (union des groupements et fédération des unions) pourrait accélérer la politique actuelle d'auto-promotion paysanne engagée par les autorités de ce pays.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. LE MASSON, janvier 1997. Rapport de mission. Evaluation du Projet Multisectoriel de Développement Rural en zone sahélo-soudanienne du Tchad. *mbp*

André MARTY, avril 1993. La gestion de terroir et les éleveurs: un outil d'exclusion ou de négociation? Revue Tiers-Monde, t.XXXIV, n°134, p.328-343.

CHALLEMEL DU ROSIER, Juin 1996. Projet d'appui institutionnel à la Direction des Ressources Humaines de la Formation Rurale et des programmes, 15p.

CHALLEMEL DU ROSIER. Projet d'appui au Centre de Formation et de Promotion Rurale (CFPR), 20p. *année?*

Goual NANASSOUM, octobre 1995. 300 dates de l'histoire de Tchad. Cefod-Edition, 56p.

G. RAYMOND, IRCT/CIRAD, 1990. Atlas agricole de la zone soudanienne du Tchad. Office National de Développement Rural.

Mme Emma. M. KONINGAR; Ruth Wittmer; MM Paul F. NGARADOUMRI; BOUBAKAR Sadou LY. Rapport sur l'étude: « Formation rurale dans la zone soudanienne du Tchad ». Mission du 16 avril au 15 mai dans la région de Sarh et de Moundou. *année*

Magnant, 1986. La terre sara, terre tchadienne. Paris Ed. L'Harmattan, 380p.

Marchés Tropicaux et Méditerranéens n°2607 du 27 octobre 1995. *titre ambigu?*

MERCOIRET M. R., AB-DEL-KADER K., BERTHOME J., MINLA MFOU'OU J., BLOIS J., CHOUC L., YOUNG J. M., DJAPANIA A., NGAMINE J., BONNET B., LECOMTE Y., 1996. Projet d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne du Tchad. Tome 1: Rapport général. Montpellier: CIRAD-SAR, 267p.

MERCOIRET M. R., AB-DEL-KADER K., BERTHOME J., MINLA MFOU'OU J., BLOIS J., CHOUC L., YOUNG J. M., DJAPANIA A., NGAMINE J., BONNET B., LECOMTE Y., 1996. Stratégie des producteurs. Exploitation et gestion des ressources naturelles de la zone soudanienne du Tchad. Tome 2. Montpellier CIRAD-SAR, 128p

MERCOIRET M. R., AB-DEL-KADER K., BERTHOME J., MINLA MFOU'OU J., BLOIS J., CHOUC L., YOUNG J. M, DJAPANIA A., NGAMINE J., BONNET B., LECOMTE Y., 1996. Les organisations paysannes dans le processus de développement de la zone soudanienne du Tchad. Tome 3 CIRAD/SAR, 219p.

Naïma MARTIN, 1996. La diversité des situations agraires dans le Logone géographique, Tchad. Mémoire de stage CNEARC-ESAT, 58p.

Philippe JOUVE. Lutte contre l'aridité au Maghreb et au Sahel, 163p.

année?

République du Tchad. Ministère de l'Education Nationale (INSE), 1990. Géographie du Tchad, 47p.

République du Tchad. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, juillet 1993. Recensement général de la population et de l'habitat, 19p.

République du Tchad. Direction de l'Organisation Pastorale. Guide du formateur de l'auxiliaire d'élevage, DEFRVZ-DOP-PMDR-1996, 115p.

année?

République du Tchad. Ministère du Plan et de la Coopération, juin¹⁹94, 84p. Texte de base régissant:

- le mouvement associatif et coopératif.

- le Conseil National d'Appui au Mouvement Associatif et Coopératif (CONAMAC).

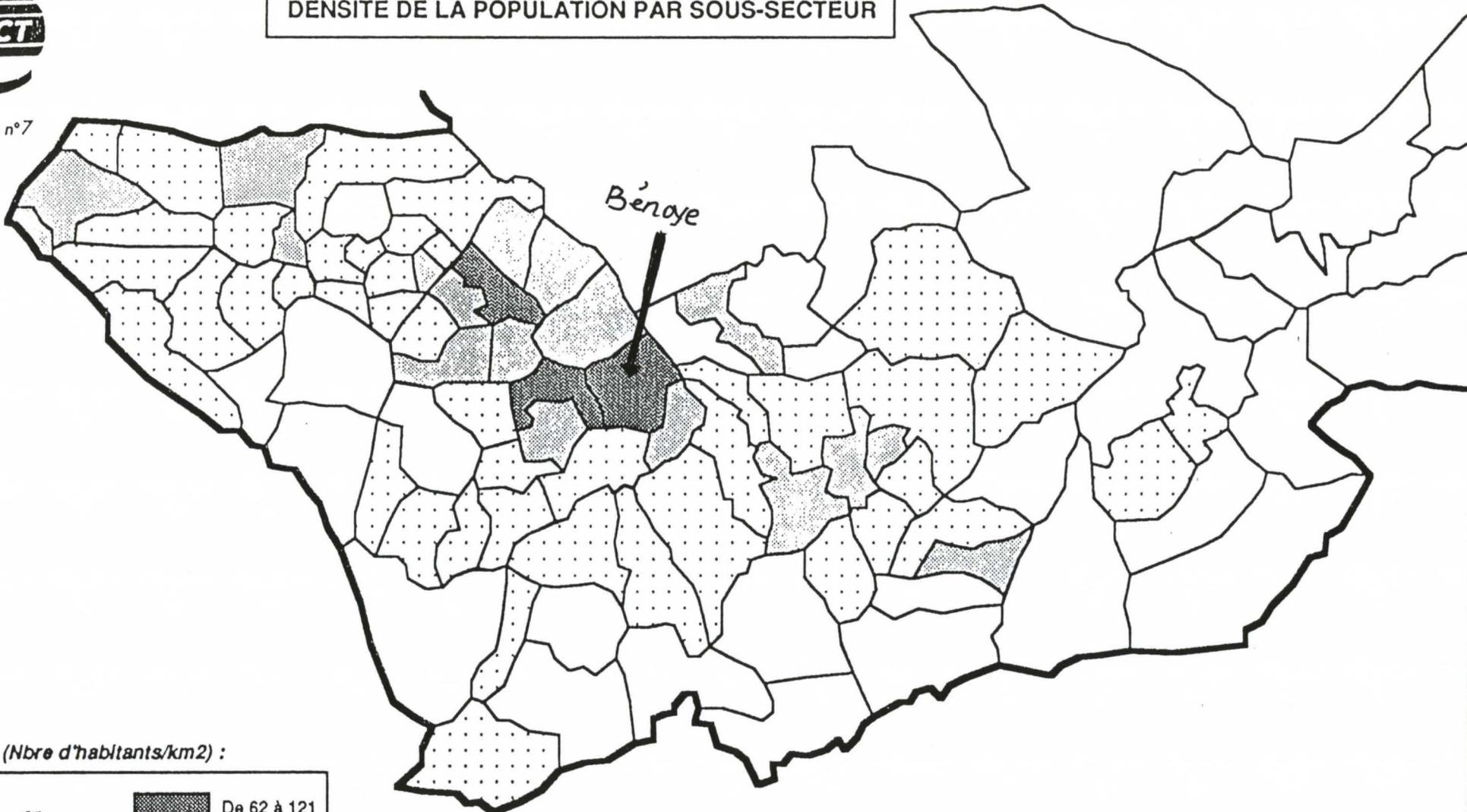
République du Tchad. Ministère du Plan et de la Coopération, 1992. Actes de la concertation nationale sur le mouvement associatif et coopératif au Tchad, 101p.

République du Tchad. Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, décembre 1993. Consultation sectorielle sur le développement rural, la sécurité alimentaire et les ressources hydrauliques, 33p.



DENSITE DE LA POPULATION PAR SOUS-SECTEUR

Carte n°7



CFDT/SEE Infographie

Légende (Nbre d'habitants/km2) :

Moyenne = 25		De 62 à 121
Ecart type = 19		De 35 à 62
Minimum = 1		De 14 à 35
Maximum = 121		De 0 à 14

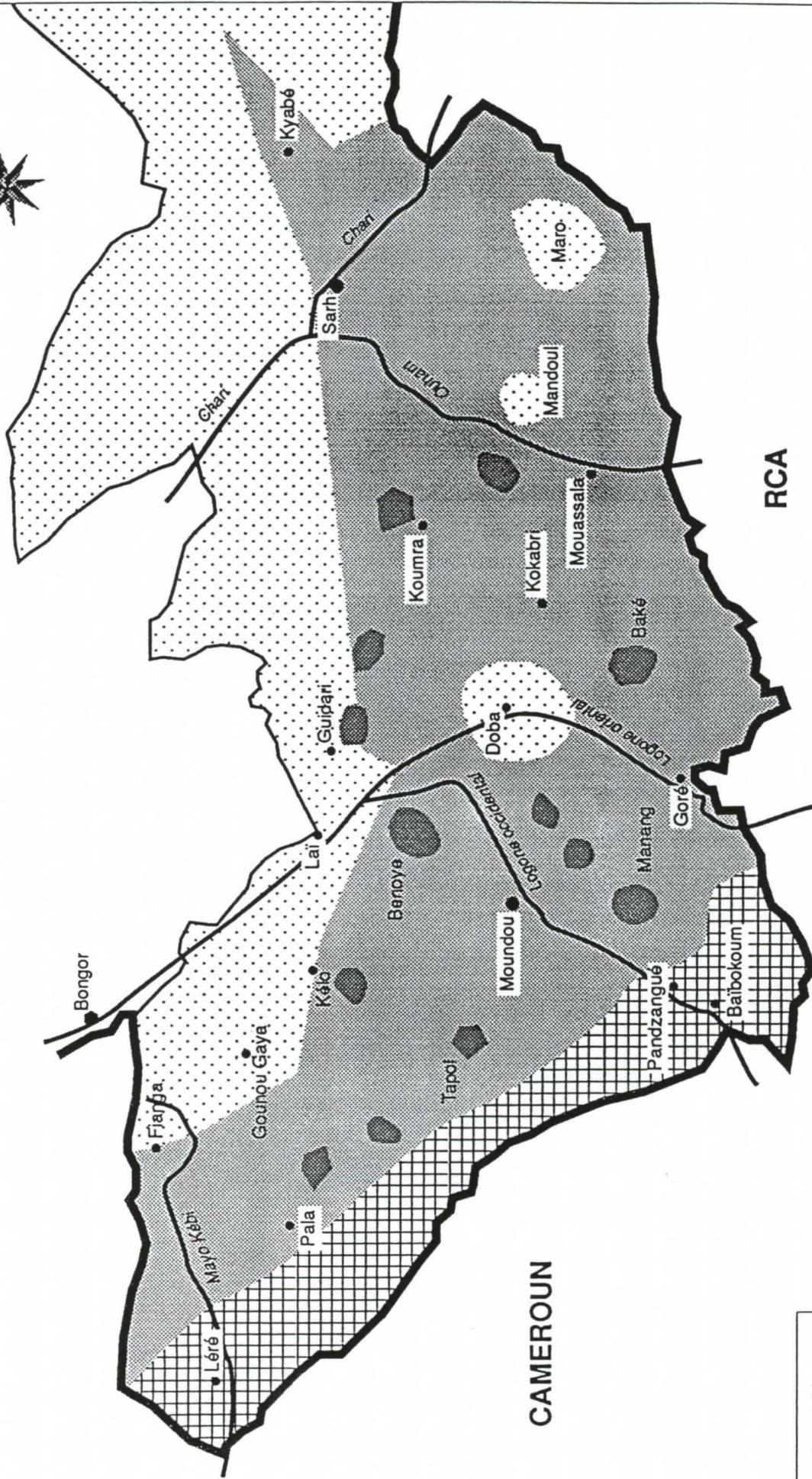
Source ONDR

ONDR
S/D - zone soudanienne
Campagne 1989 / 90



Carte n°3

ESQUISSE MORPHOLOGIQUE



Légende :

- Plaines inondables
- Plaines non inondables
- Principaux koro
- Plateaux et montagnes

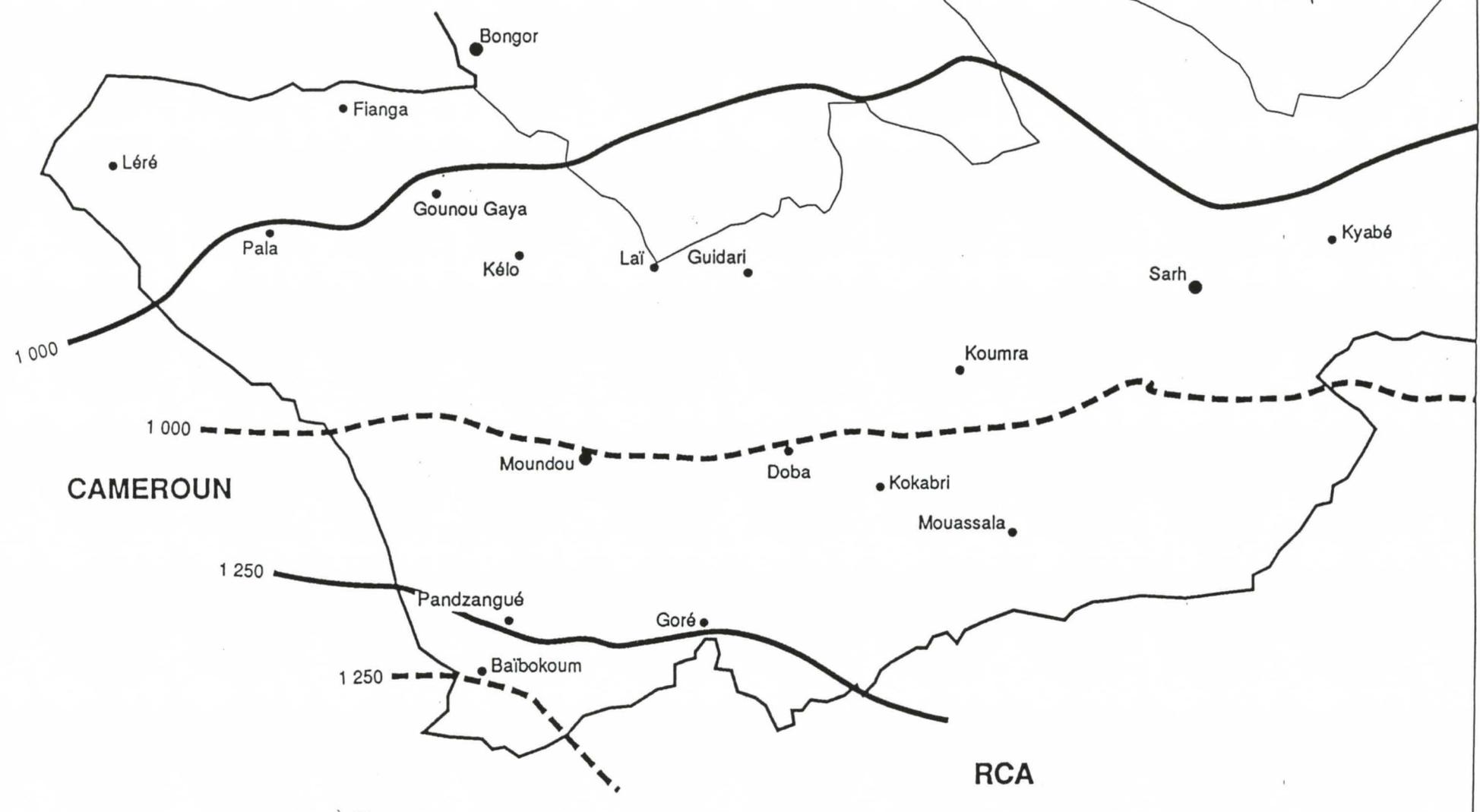
CFD/SEE Infographie

Source BDPA



Carte n°2

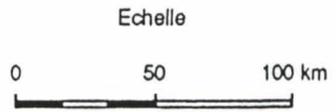
EVOLUTION DES ISOHYETES 1000 ET 1250 ENTRE 50-67 ET 68-85



CFDT/SEE Infographie

Légende :

-  Moyenne 50-67
-  Moyenne 68-85



ESTIMATION DU CHEPTEL DES G.D.S

RÉSULTATS ESTIMÉS A PARTIR DES ENQUÊTES RÉALISÉES FIN 1993

S	Poste vétérinaire	Nb GDS	Nb Adh.	B C A		B E S		Total Ov/Cap	Porcs	Total Volailles
				Ent.	Cast.	Mâles	Fem.			
B O N	BONGOR	13	175	179	204	1062	3474	2436	521	3134
	KIM	8	260	242	486	290	416	1889	394	3595
	MOULKOU	11	155	309	46	207	919	2194	0	2055
D O B A	BAIBOKOUM	24	453	1299	266	0	62	2869	97	3436
	BEBEDJA	12	324	413	288	205	155	1839	43	1943
	BEBOTO	8	172	422	75	31	74	NC	NC	NC
	BODO	13	419	1165	218	821	260	351	NC	NC
	DOBA	26	942	2982	415	123	666	9459	590	29440
	DONIA	14	379	597	321	100	145	3857	393	6556
F I A	GORE	18	512	1674	584	37	90	2627	283	5496
	FIANGA *	17	360	399	256	488	975	NC	NC	NC
	GOUNOU GAYA	34	1447	1581	1127	1621	2724	13840	696	19469
K O U M R A	TORROCK *	26	676	1459	905	570	3192	NC	NC	NC
	BEDAYA	21	613	1038	291	299	375	5824	466	4804
	BEDJONDO	19	803	1629	459	312	459	4945	1383	6300
	BEKAMBA	15	491	1334	577	415	184	3043	858	3924
	GOUNDI	9	241	260	178	149	187	1624	234	1755
K O U M R A	KOUMRA N	26	674	1048	467	245	333	4463	766	4650
	KOUMRA S	21	593	1065	479	314	298	3883	278	5225
	BERE	19	827	1119	940	33	187	4951	301	6592
	DONO MANGA	24	568	794	516	296	384	6630	1377	7745
L A I	GUIDARI	20	732	861	581	827	429	5355	529	8317
	KELO I	50	1450	2158	1307	1185	1447	22012	415	32141
	KELO II	40	1483	1347	1792	598	550	13971	261	18440
	LAI	36	1299	1808	1033	232	567	5825	786	17150
M O I	BEBORO	12	522	1592	276	578	835	5151	443	5891
	DEMBO *	123	220	627	104	0	21	NC	NC	NC
	MOISSALA	13	303	1068	87	39	199	455	102	4130
M O U N D O	BEINAMAR	26	706	993	617	175	86	4393	79	3645
	BENOYE	28	1009	566	1483	449	285	7252	161	9722
	KRIM KRIM	26	1329	1579	1508	212	337	10547	606	11357
	MOUNDOU NE	30	1189	1211	3703	814	277	13728	1003	23666
	MOUNDOU SO	24	821	1062	945	43	122	6276	131	8725
P A L	BINDER	19	777	421	379	1338	3785	3659	284	4836
	GAGAL	20	612	1029	566	130	350	3282	103	4792
	LAGON	16	1195	1330	493	1865	2578	8932	1201	15529
	LERE	20	1255	1981	853	2194	5423	11576	1427	17743
S A R H	PALA	25	1059	2476	1040	4493	4822	16478	1336	13625
	DANAMADJI	19	612	1130	45	5	150	2362	387	4672
	KYABE	21	498	1105	125	42	156	4735	0	5675
	MARO	14	406	698	213	48	84	1078	15	3247
	SARH I	25	671	1457	196	0	79	1679	75	4718
H	SARH II	27	786	1748	228	67	267	11717	943	10613
TOTAL		901	30018	49255	26672	22952	38408	237187	18967	344753

LEGENDE :

Nb Adh. : Nombre d'adhérents dans le GDS

B.C.A. : Boeuf de culture attelée

B.E.S. : Boeuf d'élevage simple

Total Ov/Cap : Total cheptel ovin et caprin

* : Données de Décembre 1992.

(Enquêtes non réalisées en 1993)